

Magnifier et enchanter le mont Royal



Projet de plan de conservation du site patrimonial du Mont-Royal
Daniel Chartier, le 23 novembre 2016

Ce diaporama a été présenté au Conseil du patrimoine culturel du Québec dans le cadre de la consultation sur le Projet de plan de conservation du site patrimonial du Mont-Royal. Les commentaires formulés à cette occasion s'adressaient aux personnes présentes et référaient occasionnellement aux présentations précédentes. Les images de ce Powerpoint sont restées les mêmes. Les commentaires présents gardent la structure de la présentation faite au CPCQ, mais, ont été reformulés de manière plus synthétique et élégante. Quelques réflexions complémentaires ont aussi été ajoutées pour éclairer les propos.

Je me présente : Daniel Chartier, architecte paysagiste. Il y a quarante (40) ans, en 1977, j'ai joué un rôle clef dans la sauvegarde du bois de la Réparation, bois actuellement intégré au parc de la Pointe-aux-Prairies. Entre 1979 et 1984, j'ai été membre du comité exécutif de l'Association le Vieux-Port de Montréal, organisme ayant organisé une consultation sur l'avenir de l'interface principale entre la ville et le fleuve. Les citoyens et organismes exigeaient que ce territoire garde un caractère public et maritime. Ces orientations ont été réitérées en 1985, lors d'une seconde consultation faite par d'autres.

Entre 1977 et 2015, j'ai œuvré comme architecte paysagiste pour la Ville de Montréal. Mon premier mandat d'envergure, entre 1979-1981, fut d'aménager le parc régional de l'île-de-la-Visitation, un joyau de culture et de nature.

Au cours de mes trente-sept (37) années comme professionnel au service de la Ville de Montréal, j'ai aménagé une pléiade de parcs et d'espaces publics. Mon mandat le plus marquant fut incontestablement celui d'œuvrer à la protection et la mise en valeur du mont Royal. Pendant ces vingt-trois (23) années, mes actions se sont d'abord concentrées sur le parc. Puis, elles ont couvert peu à peu l'ensemble de la montagne.

Dès l'amorce de cette aventure, j'ai scruté les plans, les textes et l'héritage de Frederick

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS ⇔ ORIENTATIONS GÉNÉRALES

1990, Plan préliminaire de mise en valeur du Mont-Royal
1992, Plan de mise en valeur du Mont-Royal
2002, Sommet du Mont-Royal et Charte du mont Royal
2004, Commission des biens culturels du Québec
2005, Arrondissement historique et naturel du Mont-Royal
2009, Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal
2012, Atlas du paysage du Mont-Royal
2013, Deuxième sommet du Mont-Royal
2016, Projet de plan de conservation du site patrimonial du Mont-Royal

Depuis 1990, les enjeux concernant la montagne et son importance dans le territoire et l’imaginaire Montréalais ont été scrutés à plusieurs reprises. Les évènements présentés sur cette diapositive ont été marquants soit par l’ampleur de la participation citoyenne, soit par leur rôle stratégique dans l’établissement des consensus. Au total, plusieurs centaines de documents et de mémoires ont été déposés par le Gouvernement, la Ville de Montréal ainsi que les citoyens et organismes pour exprimer la variété de points de vue et d’expertises.

Ces grands débats publics ont généré des consensus de plus en plus clairs, de plus en plus affirmés. La dernière diapositive du présent Powerpoint présente une synthèse de toutes ces orientations.

Pour l’instant, comparons les orientations issues de trois démarches avec celles du Plan de conservation.

Sommet du mont Royal

2002, Charte du mont Royal

- **Connaître et faire connaître** le mont Royal par les sciences et la culture afin de mieux l'apprécier, d'assurer l'à propos et la qualité des gestes que nous posons en harmonie avec ce lieu et son génie et d'en tirer l'enseignement nécessaire; pour notre bénéfice et pour celui des générations à venir;
- **Protéger le mont Royal des actes ou de la négligence** qui pourraient appauvrir les éléments naturels, aménagés ou construits qui participent à sa valeur et à sa présence dans le paysage urbain;
- **Œuvrer de concert pour conserver et mettre en valeur**, par des gestes répondant aux plus hautes exigences de qualité, la diversité des valeurs paysagères, patrimoniales et urbaines du mont Royal.

Retournons en 2002, au Sommet du mont Royal. Trois objectifs principaux sont alors énoncés, objectifs brièvement décrits pour mieux faire comprendre leur teneur :

Connaître et faire connaître;

Protéger le mont Royal des actes ou de la négligence;

Œuvrer de concert pour conserver et mettre en valeur avec aussi un certain développement.

Commission des biens culturels du Québec

2004, futur arrondissement historique et naturel du Mont-Royal

- *que les valeurs du mont Royal soient reconnues par l'attribution d'un statut comme "Lieu emblématique du Québec" ...*
- *d'interpréter et d'appliquer la valeur "emblématique" **en fonction de l'intérêt public, c'est-à-dire, de ce qui est le plus utile au plus grand nombre pendant le plus longtemps***

En 2004, la Commission des biens culturels, prédécesseur du Conseil du patrimoine culturel du Québec, définissait que

Le mont Royal était un **Lieu emblématique du Québec** devant être développé **en fonction de l'intérêt public : ce qui est le plus utile, au plus grand nombre, pendant le plus longtemps.**

Ministère de la culture, des communications...

Les valeurs et les patrimoines du mont Royal, préliminaire

- *Préserver la valeur d'ensemble de l'AHNMR*
- *Connaître avant d'intervenir*
- *Favoriser la participation et l'appropriation collective*
- *Assurer la continuité à travers le changement*

Puis, en 2005, accompagnant le décret sur l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, le ministère de la Culture présente les orientations suivantes, qui seront comparées avec celles du Projet de plan de conservation à l'étude :

Préserver la valeur d'ensemble de l'arrondissement historique... Selon cette orientation, la montagne n'est pas simplement une juxtaposition d'éléments, mais elle possède une valeur d'ensemble à conserver.

Connaître avant d'intervenir

Favoriser la participation et l'appropriation collective

Assurer la continuité à travers le changement.

Projet de plan de conservation du site patrimonial du Mont-Royal

- *Préserver les valeurs patrimoniales du site patrimonial*
- *Privilégier le traitement minimal*
- *Assurer la continuité à travers les changements*

Examinons maintenant le Projet de plan de conservation du site patrimonial du Mont-Royal et ses faiblesses.

Ce Projet ne préserve **que les valeurs patrimoniales** dûment identifiées. Ce processus exclut certaines valeurs majeures du mont Royal, dont la valeur écologique, qui semble incompatible avec la loi régissant le Plan de conservation.

L'ordre des valeurs patrimoniales présentées semble démontrer une certaine prépondérance de certaines valeurs. Ceci dit, l'ordre des valeurs patrimoniales des grandes unités de paysage, les sous-unités ou certains secteurs de la montagne pourrait être très différent. Par exemple, dans la zone où, il y a 1000 ans, les Amérindiens extrayaient de la pierre pour créer des outils, la valeur archéologique est incontestablement la valeur primordiale.

Ailleurs, les valeurs paysagère, écologique, historique, architecturale, artistique ou même sacrée pourraient primer tour à tour. Le paysage apparaît central, car il fait la synthèse des autres valeurs offertes par une déambulation sur la montagne. Ceci dit, l'histoire et l'archéologie se trouvent sur une couche plus secrète, qui demande parfois à être révélée, parfois à être tue lorsque trop fragile.

D'autre part, en réduisant la portée du Plan au seul **site patrimonial**, le Projet omet de protéger certains éléments essentiels de la montagne. Le territoire protégé doit être agrandi car les limites du site patrimonial sont restreintes et biscornues. Ainsi, certaines composantes essentielles de la montagne sont exclues comme le Chemin de la Côte-Ste-Catherine, parcours fondateur de Montréal, au même titre que le Chemin de la Côte-des-Neiges. Le talus qui longe le chemin de la Côte-Sainte-Catherine constitue aussi une signature majeure de la montagne. Enfin, le seul ruisseau de la montagne, Springside,

VISION D'OLMSTED



Charme des paysages naturels

What I ask you to accept as the true key to economy on the mountain is the clear sense that by the degree in which people, while resorting to it, will be subject to the bracing, soothing, tranquilizing medication of poetical scenery, in that degree will it be valuable, and your investment in it profitable. p.25

Les éléments précédents de cette présentation font référence aux orientations élaborées depuis vingt-cinq (25) ans. Regardons encore plus loin, il y a cent quarante (140) ans, pour comprendre la vision d'Olmsted. Ce dernier ne voulait pas simplement aménager un parc. Son plan d'action cherchait à souligner la singularité de la montagne. Sa stratégie consistait à accentuer certaines caractéristiques intrinsèques de la montagne pour créer une séquence de paysages complémentaires. Ces paysages naturels seraient rendus plus charmants par un travail soigné. Il ajoutait que l'on ne va pas au mont Royal simplement pour respirer de l'air frais et faire de l'exercice. Sa poésie doit nous transformer, nous inspirer.

HÉRITAGE DE CLASSE MONDIALE



Oeuvre d'art

In short, it is not to be denied that you cheated yourselves when you bought the mountain for a park unless you were prepared to have it managed on principles applicable to works of art.

Le mont Royal dans son ensemble doit être une œuvre d'art, une grande œuvre d'art et chaque geste, grand ou petit, doit contribuer à cette œuvre d'art.

Les grands cimetières sont aussi de grandes œuvres d'art conçues pour mettre en scène la montagne en tant que métaphore du passage de la vie à la mort. Le campus de McGill et l'oratoire ont aussi clairement été aménagés pour que la présence imposante de la montagne incarne l'élévation de l'esprit et de l'âme et, que ce faisant, contribue à leur prestige... D'autres sites ont vu la clarté initiale des intentions se brouiller peu à peu.

Bref, le mont Royal est un assemblage de grandes œuvres dont la particularité est de mettre en scène la montagne pour impressionner.

Créer une œuvre d'art globale est l'investissement le plus rentable qui soit à long terme.



L'oeuvre la plus significative faite par l'homme à Montréal

*Like most people, I took the landscape of the Mountain for granted;
I thought that it was simply a nature preserve.*

*Here was **the most significant man-made object in Montreal***

*- arguably the city's most important cultural artifact- and I thought of it as "natural".
How wrong I was.*

Witold Rybczynski, professeur d'architecture et écrivain

L'architecte et professeur Witold Rybczynski enseignait jadis à McGill. Cet auteur de best-sellers et ex-membre du *U. S. Commission of Fine Arts*. vit actuellement aux États-Unis. Dans sa préface de son livre sur Olmsted, il souligne que, pendant les décennies vécues à Montréal, il croyait que le mont Royal était simplement une oeuvre de la Nature. Au contraire, il s'agissait de l'oeuvre la plus significative faite par l'homme à Montréal.



Cibler les bons objectifs et utiliser les moyens appropriés

Agir vigoureusement pour contrôler les impacts
d'une fréquentation importante
et les processus naturels de dégradation

Voilà pour le côté idyllique. D'un autre côté... la montagne se dégrade, exigeant des actions ciblées et vigoureuses.

Le site illustré sur cette image, équivalent à un terrain de football, est situé dans l'escarpement, entre la croix et le belvédère Camillien-Houde. Sa dévastation résulte du piétinement des plantes qui colonisaient jadis ce secteur par les promeneurs...

Les processus de dégradation touchent aussi les bâtiments et autres constructions. Ainsi, les mausolées et les monuments extraordinaires dans les cimetières, les murets, les clôtures et tant d'autres éléments architecturaux qui font la finesse de ce territoire protégé se désagrègent peu à peu.

La montagne est un site de classe mondiale qui mériterait une reconnaissance par l'UNESCO. On ne peut se contenter d'en faire le moins possible et espérer que la montagne protégera indéfiniment cette multitude de trésors fragiles...

Il faut intervenir avec vigueur pour contrôler les impacts à la fois de cette fréquentation intensive. En 2006, cinq millions de personnes fréquentaient le parc du Mont-Royal. Aujourd'hui, cette fréquentation dépasse probablement les sept ou à huit millions de personnes. Un nombre encore plus grand de visiteurs fréquente les campus institutionnels.

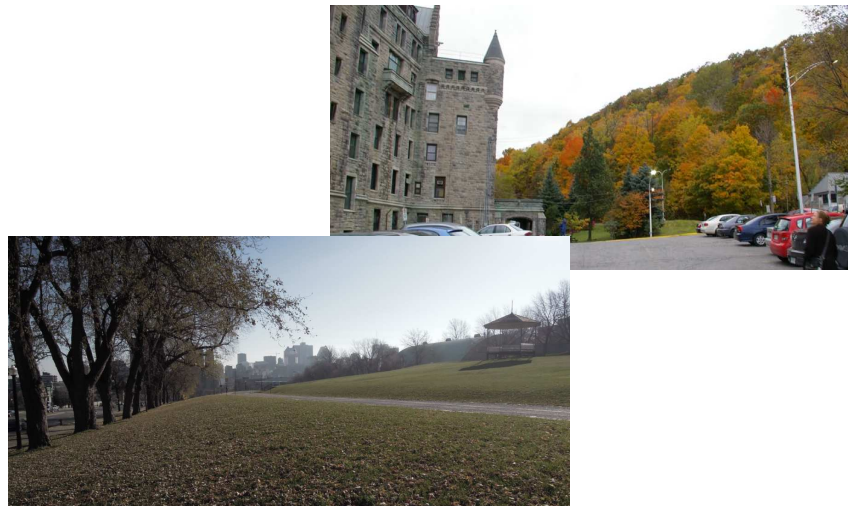


Un site de classe mondiale

qui demande plus qu'un traitement minimal

D'autres secteurs de la montagne présentent des problèmes sérieux. L'échangeur Remembrance/Côte-des-Neiges tombe en ruine, avec ses deux viaducs classés depuis dix ans parmi les structures les plus dégradées de Montréal. Ce site doit être réaménagé, non pas à l'identique, mais de façon inventive.

Là aussi, un traitement minimal ne suffit pas. Il faut créer des aménagements de très grande qualité qui participent à magnifier et à enchanter le mont Royal. Il ne s'agit pas de créer un aménagement de grande qualité, parfait au centre-ville, mais d'exacerber le caractère spécifique de la montagne.



Magnifier et enchanter le mont Royal

Olmsted disait : il faut faire en sorte que la montagne paraisse plus grande, plus vaste. Il recommandait de toujours dire montagne plutôt que parc. Pour faire paraître la montagne plus imposante, pour la rendre plus respectable, l'art paysager doit jouer avec les grands espaces, ouverts construits ou boisés de façon à accentuer l'impression d'immensité au cœur de milieux naturels d'une grande valeur écologique.

Et enchanter, c'est rendre la montagne encore plus belle, plus magique. Le visiteur n'a pas toujours besoin de comprendre pourquoi il trouve ça extraordinaire. Mais comme une œuvre d'art, la montagne doit toucher, émouvoir.

La démolition de l'échangeur Parc/Pins a permis d'amorcer la requalification des frontières du parc du Mont-Royal avec le milieu bâti. Aujourd'hui, certains terrains, comme les grands stationnements à l'arrière de l'hôpital Royal Victoria, offrent des occasions de créer un surcroît d'enchantement. Ce territoire-là devra être requalifié avec art.



Servir la montagne
plutôt que se servir du mont Royal

Chaque intervention doit servir la montagne. Certains gestes, comme le terrain de soccer artificiel construit au parc Rutherford, ont simplement utilisé le mont Royal sans ajouter à sa magie. Pire cette structure sans grâce brouillera la beauté de la signature de la montagne observée depuis le sentier de l'Escarpement, la promenade Fleuve-Montagne ou McGill Collège. Ce geste enlève une partie de la grâce, de la magie de la montagne.

À l'opposé, un geste simple, approprié, peut magnifier la montagne. Déplacer la clôture du cimetière Notre-Dame-des-Neiges semble un geste mineur. Pourtant, la création d'un espace de paix en bordure du chemin de la Côte-des-Neiges a magnifié cette voie comme parcours fondateur. Il a aussi accentué la majesté de la plaine du cimetière.



Un bilan global plus que remarquable
malgré certains gestes ponctuels regrettables

En tant qu'ex-fonctionnaire de la Ville de Montréal et comme citoyen militant, je considère que le bilan global des dernières vingt-cinq (25) années sur la montagne est plus que remarquable. Les gestes regrettables ont souvent été contrebalancés par des interventions plus positives. Plusieurs peuvent être en profond désaccord avec cette évaluation. Nous pourrions en rediscuter à la période des questions. Ceci dit, les progrès touchant le site patrimonial ont été énormes et méritent une large reconnaissance.

Olmsted était furieux des gestes posés à Montréal. Cette situation l'a incité à écrire un de ses meilleurs textes de l'avis des plus grands spécialistes. Il explique en quoi une nature magnifiée et travaillée avec art peut amener les citoyens, de génération en génération, en génération, à s'immerger dans ces œuvres d'art paysager pour y restaurer leur âme. Le docteur Beveridge, la sommité de l'œuvre d'Olmsted, identifie le mont Royal parmi les sept œuvres phares d'Olmsted marquant des avancées de l'art du paysage en milieu urbain.

Montréal doit aussi s'enorgueillir de la façon dont le territoire bénéficiant du précieux héritage d'Olmsted s'est agrandi. Par opposition, les autres grands parcs urbains d'Olmsted ont été grugés pour faire place à des musées, des stades, des zoos, des terrains de sport, des autoroutes. À Détroit, une liste interminable de fonctions hétérogènes se compresse en un seul parc, devenu incohérent à force d'ajouts. C'est pourquoi le Board of Trustees de la NAOP, formé de gens venant de différents horizons aux États-Unis et au Canada, porte aussi un immense respect au mont Royal et à la démarche visant à mettre cet exceptionnel héritage en valeur.



Une réussite emblématique de Montréal
à célébrer et à consolider

Cette grande réussite de Montréal doit être célébrée. Naturellement, chaque nouvelle administration tente de tourner la page sur ce qui a été fait auparavant. Ceci dit, la Ville de Montréal s’ancre sur une richesse accumulée depuis cent cinquante (150) ou même trois cents soixante-quinze (375) ans. Cet exceptionnel continuum doit être magnifié.

Le tissu institutionnel doit être mieux maillé à celui des parcs et du domaine public. Le meilleur exemple d’une consolidation réussie de plusieurs propriétés est le parc du troisième sommet, situé sur les hauteurs de l’Université de Montréal et du cimetière Notre-Dame-des-Neiges.

Créer de nouveaux aménagement sur la montagne demande au planificateur une détermination, sinon une résilience remarquable, en raison de la complexité des enjeux. Un geste qui peut sembler aussi simple que créer un chemin dans le bois d’Outremont a exigé une multitude de rencontres avec citoyens et organismes. Une fois complété, ce geste apparaît si parfaitement naturel qu’il suscite peu d’admiration. Pourtant, il s’agit là d’une réussite remarquable.

Le fait d’être mis au défi, à répétition, force les concepteurs et l’équipe de réalisation à l’excellence. C’est une des constantes du mont Royal. La Table de concertation force les différents intervenants à se surpasser. Ma crainte avec le traitement minimal imposé au Projet de plan de conservation, c’est de laisser croire que tout va bien et qu’on peut attendre la décrépitude, bien relax les pieds sur la bavette du poêle.

Au contraire, il faut conserver, réhabiliter, consolider. Inlassablement. Le travail à accomplir est énorme. Pour y arriver, il faut se doter des objectifs adéquats et de moyens d’envergure. Il faut surtout travailler ensemble en oubliant les chicanes de clochers.

SYNTHÈSE DES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DEPUIS 1990

- *Appliquer la valeur "emblématique" en fonction de l'intérêt public, c'est-à-dire, de ce qui est le plus utile au plus grand nombre pendant le plus longtemps*
- *Favoriser la participation et l'appropriation collective*
- *Connaître et faire connaître le mont Royal par les sciences et la culture*
- *Protéger le mont Royal des actes ou de la négligence qui pourraient appauvrir les éléments*
 - naturels*
 - aménagés*
 - construits*
- *Préserver les valeurs patrimoniales du site patrimonial**
- *Respecter le génie du lieu*
- *Privilégier le traitement minimal**
- *Intervenir avec une vision à long terme*
- *Assurer la continuité à travers les changements**
- *Corriger les tendances négatives de son évolution*
- *Rencontrer les plus hauts standards de qualité*
- *Contribuer à la valeur de l'ensemble, à la valorisation du paysage*
- *Rendre la montagne accessible et accueillante*

Cette dernière diapositive présente les orientations développées depuis vingt-cinq ans en les réorganisant du général au particulier.

L'importance relative des différentes orientations pourra être abordée de nouveau lors de la période de questions. Cependant, je voulais compléter ma présentation sur la valeur poétique de la montagne, à savoir que chaque geste posé doit participer à *Magnifier et enchanter le mont Royal*.